

Commune de BELLECOMBE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 mai 2014

Convocation du 9 mai 2014 Secrétaire de séance : Frédéric PITEL

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 5 mai 2014, le conseil municipal, conformément à l'article L.2121-17 du CGCT, a été à nouveau convoqué pour le lundi 19 mai 2014 à 14h et peut délibérer valablement sans condition de quorum.

Présents : Bernard FELLMANN, Stéphane GROS, Frédéric PITEL.

Absents : Mme Estelle PERRIER, Mrs. François CASAGRANDE, Dominique GROS, Gilles GROS.

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU PLU :

Le Maire revient sur les dernières semaines de travail sur le document d'urbanisme communal. Les échanges avec la DDT et le bureau d'études Jura habitat ont permis d'intégrer les remarques et les propositions du commissaire enquêteur et les différentes demandes des Personnes Publiques Associées.

Le Maire donne lecture intégrale du projet de délibération d'approbation où sont listées les modifications et les adaptations issues de l'enquête publique et des remarques des Personnes Publiques Associées.

Un certain nombre de précisions sont apportées au fil de la lecture sur le règlement et le zonage final à la demande des élus qui s'assurent ainsi de la conformité du document avec les décisions qui ont été prises tout au long du travail d'élaboration et constatent que ces modifications demandées et apportées ne remettent pas en cause l'économie générale du PLU. Par 3 voix POUR, le Conseil décide d'approuver le Plan Local d'Urbanisme.

Le document sera déposé en sous préfecture pour le contrôle de légalité. L'information finale se fera par affichage de la délibération et par publication dans la presse selon les règles en vigueur. Le document sera ensuite diffusé à toutes les personnes publiques associées et sera consultable au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture au public.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune.

La séance est levée à 15h30.

Le Maire,
Bernard FELLMANN